

**Association pour la prévention
et la lutte contre la toxicomanie**

Case postale 24

1814 La Tour-de-Peilz

RAPPORT ANNUEL



Exercice 2009

ACT

Rapport annuel présenté à l'assemblée générale

du lundi 10 mai 2009 à Veytaux

SOMMAIRE

1.	<i>Liste des membres du comité</i>	3
2.	<i>Le personnel d'ACT</i>	3
3.	<i>Rapport du Président et du Comité exécutif</i>	4
3.1	Le Centre	10
3.2	L'Espace d'Initiation Culinaire - Piment Rouge	13
3.3	Le TSHM–Travail Social Hors Murs	14
3.4	PrévACTion	15
5.	<i>Bilans & Compte d'exploitation 2008</i>	18
5.1	Bilans comparés 2008 et 2009	18
5.2	Bilans comparés 2004 et 2005	19
5.3	Compte d'exploitation comparé pour les exercices 2009 et 2008	20
6.	<i>Rapport des vérificateurs</i>	21
7.	<i>Budget 2010</i>	22

1. Liste des membres du comité

Etat au 31 décembre 2009

Président :	M. Claude-Pascal Gruffat Route des Colondalles 57 1820 Montreux	021 963 7383
Trésorier :	Société de Contrôle Fiduciaire SA Mme Anita Pocket Rue de la Madeleine 29 1800 Vevey	021 925 3030
Secrétaire :	Secrétariat d'ACT Mme Lina Droz-Grey 1800 Vevey	021 921 5050
Membres :	Mme Nicole Bron-Verdan, Puidoux Mme Viviane Prats, Le Mont sur Lausanne Mme Florence Vallotton, Vevey M. Christophe Bornand, Vevey M. Pierre-André Glauser, Corsier-sur-Vevey	
Délégué des municipalités :	M. Bernard Degex, Blonay	

Compte postal de l'Association CCP : 18-6361-1

2. Le personnel d'ACT

Directeur :	M. Cédric FAZAN
Éducatrices :	Mme Cherazade TEFFAY, rempl. du dir. Mme Francesca ARNESANO Mme Christel RICHOZ Mme Mirta KUHN ZOLECIO
Éducateurs :	M. Georges BESSE M. Patrick DOLT
« Piment Rouge » :	M. Laurent HAUSER
Entretien locaux :	Mme Maria BENITEZ

<http://www.act-riviera.ch/equipe.htm>

3. Rapport du Président et du Comité exécutif

Nos éducateurs le disent et le répètent, notre société compte de plus en plus de laissés-pour-compte, de personnes requérant un suivi ou parfois une simple écoute autour d'un repas chaud. Le comité est conscient de cette situation et ACT doit pouvoir s'adapter aux nouveaux besoins. Toutefois, il se demande d'une part si nous devons continuer d'élargir nos prestations et d'autre part jusqu'où et jusqu'à quand pouvons-nous continuer de puiser dans nos réserves ?

ACT compte un effectif de 9 personnes, y compris secrétaire et cuisinier représentant **6,7 EPT** (= Équivalent Plein Temps) contre 6 éducateurs en 2005. Notre directeur gère presque toute l'année 11 personnes avec les stagiaires HES et ETS. Le comité a souhaité ainsi investir dans la formation post-grade de notre directeur M. Fazan, et l'encourager à suivre les cours de l'IDHEAP à Lausanne dans le but d'obtenir un MPA (Master in Public Administration). Cette formation d'une durée de 2 ans se terminera en 2011.

L'équipe

Pas de changement au niveau du personnel, sauf quelques aménagements horaires pour assurer la 2^{ème} maternité de Mme Francesca Arnesano. Relevons que nos collaboratrices bénéficient d'un congé allaitement d'un mois fiancé par l'association.

ACT a répondu favorablement à 2 mandats ponctuels de prévention : l'École hôtelière de Glion et la « Commission Prévention Jeunesse de Bex ». Sans être un but en soi, ces prestations sont facturées et se traduisent comme une rentrée financière, comme celles de PF (Praticien Formateur) à l'égard de nos stagiaires.

Les stagiaires

- **HES** : stage de 5 mois pour 2 élèves de la HES-Vaud, filière éducateur social ; se sont succédés Mme Carine Cherpillod, puis M. José Winkler. Merci à notre éducateur M. Patrick Dolt qui officie comme leur PF.
- **ETS** : stage OSEO de 6 mois pour Mme Anne Berner de Lausanne, puis de 3 mois pour Mme Nadia Jabri.

Le Centre

Le soutien des privés nous a permis de financer entièrement la formation de notre directeur, de subventionner une partie du projet Piment Rouge et de renouveler en septembre notre véhicule de fonction (l'ancien avait 9 ans), puis de compléter nos investissements par l'acquisition entre autres, d'un nouveau coffre-fort, d'un PC et d'un congélateur pour la cuisine du centre.

ACT sans fumée mais pas sans fumeurs : depuis le 1er septembre, les volutes bleues se sont arrêtées à la porte d'entrée. Un cendrier extérieur a été installé, ainsi que des mesures d'accompagnement.

Le Comité exécutif

- a) **Ses membres** : Très sollicitée par ses nombreuses activités, Mme Sylvie Winkler de La Tour-de-Peilz nous a présenté sa démission en septembre 2009. Nous la remercions très sincèrement pour ses 10 ans d'activité (membre du comité depuis le 1er janvier 1998). Mme Winkler a été impliquée dans plusieurs groupes de travail et a souvent défendu nos intérêts dans sa fonction de municipale à La Tour-de-Peilz. Le comité a ainsi passé de 9 à 8 membres, y compris le représentant des municipalités du District.
- b) **Son fonctionnement** : Le Bureau traite les tâches administratives et financières. Le 5 septembre 2009, le comité se réunissait pour la 2^{ème} année consécutive à Crêt-Bérard pour une séance de travail où nous avons pu débattre des nouveaux besoins d'ACT.
- c) **Les projets** :
- Le projet « Piment rouge », débuté en 2006, a été reconduit pour la 4^{ème} année consécutive par le comité. Cet Espace d'initiation culinaire permet de servir des repas le lundi et le vendredi, et contribue à l'amélioration de l'hygiène alimentaire des usagers. Sous sa forme actuelle, il reste un centre de coût important pour ACT malgré le soutien de 2 mécènes privés. La perte annuelle de cette prestation est de **CHF 18'898.-** (CHF 33'790.- de charges pour un total des produits de 14'892.-).
 - ACT dans ses murs. Le site actuel est bien centré, mais nous constatons parfois une certaine exigüité. Une évaluation de nos besoins a été effectuée, et nous avons pris notre bâton de pèlerin et poursuivons nos démarches qui devraient nous permettre, comme de nombreuses institutions, de devenir propriétaires de nos locaux.

Comptes et Bilan

Selon le bilan et compte de profits et pertes au 31.12.2009, l'exercice 2009 se termine par un **déficit de CHF 18'145,89**, (perte avant dissolution de la provision OFAS CHF 28'145.89).

Le **capital** après attribution du résultat 2009 s'élève à **CHF 140'152.70**.

La différence positive provient essentiellement de :

- Dissolution de la provision OFAS non budgétée	Fr. 10'000.-
- Plus-value comptable sur les titres	Fr. 4'292.-
- Don pour le projet « Piment Rouge »	Fr. 11'200.-
- Augmentation des subventions fédérales et communales	Fr. 12'291.-

A souligner que les liquidités au 31.12.2009 ont diminué d'environ Fr. 13'600.— par rapport à l'année 2008 (au 31.12.2008) et ceci malgré les entrées supplémentaires. Comptablement, elles se présentent comme augmentées, mais cela provient du fait que des titres pour un montant de Fr. 13'000.- sont arrivés à échéance et n'ont pas été reconduits, leur contre-valeur se trouve donc dans les liquidités.

Le comité a décidé de ne pas prélever des liquidités sur le Fonds Suzel Schmitt pour le projet « Piment Rouge ».

Commentaires sur les Charges :

Les charges du personnel, après déduction des participations d'assurances, sont supérieures d'environ Fr. 15'900.— par rapport aux charges budgétées.

L'augmentation provient du fait qu'au budget il n'était prévu que 8 mois pour le poste de stage alors que depuis quelques années ce poste est occupé durant 10 mois, et des charges sociales supplémentaires (LPP).

Comme l'année dernière, le salaire des stagiaires est en partie compensé par l'indemnité perçue de Fr. 7'930.- de l'HES à titre d'indemnisation pour praticien formateur, mais contrairement à l'année précédente cette recette avait été budgétisée.

Durant l'année 2009, le comité d'ACT a payé la formation de M. Fazan auprès de l'IDHEAP, cette formation s'étend sur 3 ans et le comité d'ACT avait informé ses membres lors de l'AG sur les comptes 2008. Pour financer cette formation, ACT a obtenu de la FCBM un don de Fr. 25'000.-, dont Fr. 9'000.- figure en produit dans le compte d'exploitation et le reste, soit Fr. 16'000.-, a été reporté au bilan pour le financement des 2 autres années de cours.

Concernant les autres charges, il est à souligner que ces dernières sont bien gérées et qu'elles sont en conformité avec le budget.

Commentaires sur les Recettes :

Les subventions sont supérieures à celles budgétées de Fr. 12'292.-- Le solde des recettes non budgétés est essentiellement composé, de la plus-value comptable sur titres largement supérieure. Les CHF 11'200.- du poste « Soutien projet EIC » proviennent de la participation de la Fondation veveysanne pour Fr. 10'000.—, du financement par le SPAS via les CSI pour les mesures d'insertion sociale dispensées par le « Piment Rouge », ainsi qu'un don fait à l'attention du projet pour Fr. 1'000.— (figurant sous « dons »).

Évolution financière depuis 2004 (Analyse du président)

Les éducateurs sont confrontés quotidiennement aux nouveaux besoins de nos usagers, par exemple le nombre croissant de personnes de plus de 50 ans dans un désarroi profond car sans emploi. Le directeur transmet ses prestations au comité qui avec le temps se divise en 2 camps. Une majorité qui pense que notre rôle n'est pas de thésauriser mais de répondre aux besoins, et une minorité du comité qui essaie de fixer des priorités et de n'offrir qu'un éventail de prestations en fonction de l'enveloppe financière qui nous est attribuée.

Ces 3 chiffres du Passif du Bilan parlent d'eux-mêmes (extrait des rapports annuels depuis 2005). Il ne suffit plus de suivre l'évolution du compte d'exploitation sur l'année en cours et la précédente s'il faut régulièrement puiser dans nos réserves. Nous constatons qu'à force de répondre à de nouvelles prestations, nos réserves se sont réduites de plus de la moitié en 6 ans.

Fond	Type	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Subventions fédérales	Avances	280'000	220'000	160'000	100'000	60'000	50'000
Suzel Schmitt	Réserve	71'804	71'804	71'804	61'804	51'804	51'804
Réserve générale	Réserve	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Total [CHF] :		401'804	341'804	281'804	211'804	161'804	151'804

En d'autres termes, ACT vit depuis quelques années en-dessus de ses moyens. Comme évoqué plus haut, ce ne sont pas les investissements qui grèvent notre budget, mais les coûts

d'exploitation. Le total des charges du personnel représente en 2009 le 89% de notre budget. Le comité veille à réduire au maximum ce poste, depuis plusieurs années seule la demi-anuité a été versée aux collaborateurs. En 2007, un groupe de travail s'est penché sur 3 modes de rémunération, pour finalement maintenir le statu quo. Les salaires progressent d'année en année sans que nos subsides s'adaptent en conséquence. Deux exceptions : l'OFAS nous verse un subside indexé à l'augmentation du coût de la vie, et surtout la chance que le nombre d'habitants du District de Vevey continue de progresser.

Pour conclure, le comité a donné mandat au directeur de fixer des priorités parmi les prestations d'ACT de sorte que nous puissions présenter un budget 2011 équilibré, et sans le prélèvement dans nos réserves, devenu malheureusement habituel.

Conclusion et Remerciements

A toute notre équipe d'ACT, stagiaires, éducateurs et directeur, merci pour votre engagement, votre professionnalisme et votre savoir-être.

A vous membres du comité, merci pour votre confiance, pour votre disponibilité et surtout pour vos idées. C'est la réunion de ces ingrédients, qui nous permet ensemble d'honorer le mandat que nous confie l'Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie.

Un grand merci aux collectivités publiques, administrations communales, cantonales et fédérales, qui fidèlement assurent la quasi totalité de notre fonctionnement financier. Nos quelques investissements sont en grande partie couverts par les privés, dont notamment en 2009, la Caisse d'épargne du District de Vevey, la Société de Bourgeoisie de Vevey, la Fond de promotion de formation d'adultes et chômeurs à Vevey pour 10'000.-, la FCBM (Fondation Casino Barrière Montreux) pour 25'000.- et notre mécène régulier, la LoRo (Loterie Romande) pour CHF 32'000.-

Par ces aides publiques et privées, notre association a pu assumer son mandat social sur la Riviera vaudoise pour sa 34^{ème} année d'activité. MERCI.

An nom du Comité exécutif
Claude-Pascal Gruffat, président

Rapport du directeur d'ACT

Les photos qui illustrent ces lignes sont issues d'un travail photographique effectué avec les usagers par José Winkler, étudiant à l'EESP et stagiaire au deuxième semestre 2009 à ACT. Ces photos ont été exposées en octobre 2009 à ACT et je profite pour en remercier encore une fois son auteur pour sa sensibilité et la qualité de ce travail.

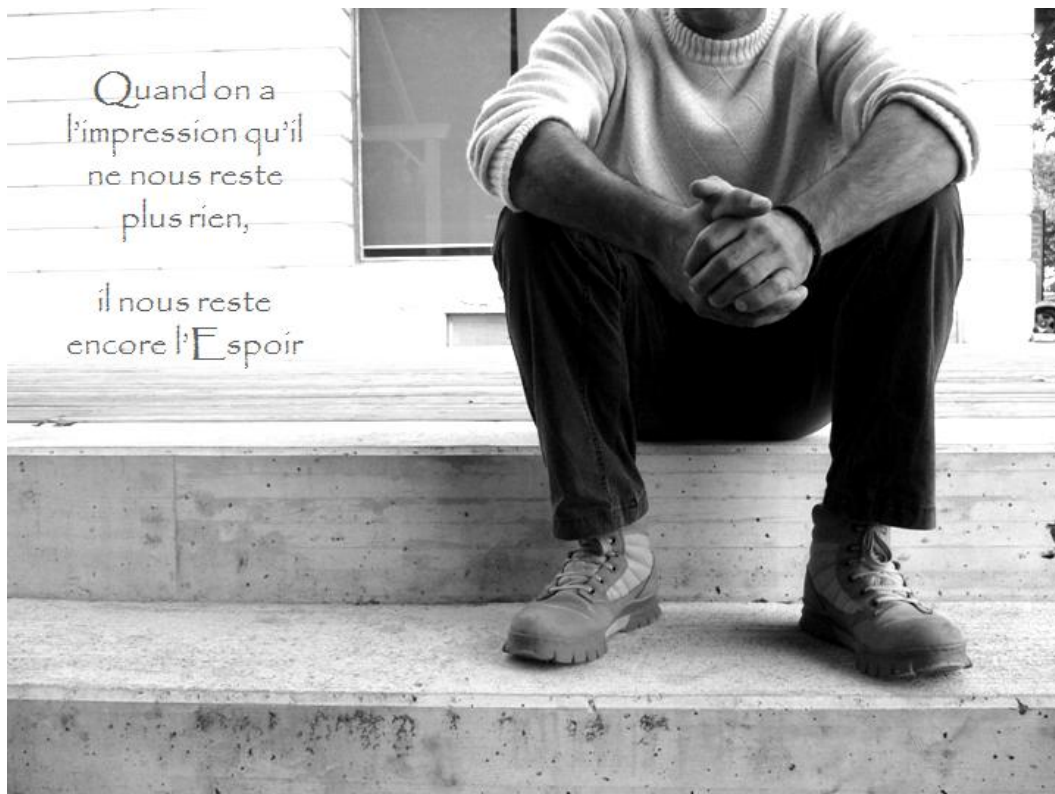


Photo de bénéficiaire d'ACT par José Winkler, stagiaire HES 2009

Quand on a l'impression qu'il ne nous reste plus rien...

Février 2009, un journaliste me téléphone. Il sollicite trois minutes de mon temps pour connaître les effets de la crise sur les gens qui fréquentent ACT. Pour cette question, je lui aurais donné bien plus que cent-huitante secondes. « La crise ? Les gens qui arrivent à ACT vivent en crise depuis longtemps et ils n'ont pas d'actions. » lui ai-je répondu par boutade. Un « Ah bon et ça ne va rien changer pour eux ?! ». Là, j'ai dû reprendre mon sérieux et parler en deux phrases du nombre de bénéficiaires qui risquaient d'augmenter vu les pertes d'emplois, des récentes réformes des assurances sociales, etc. Un « Bien. Merci. » un peu désappointé de l'autre côté du téléphone a clos notre embryonnaire conversation. J'ai eu beau éplucher le quotidien en question, histoire de vérifier si mes propos étaient fidèlement rapportés et quel commentaire les accompagnait : pas une ligne, pas un mot sur la situation des usagers d'ACT. Rien non plus sur le sort d'autres populations en difficultés sociales, d'ailleurs. J'exagère : j'ai bien lu quelques articles sur les abus de l'aide sociale et les magouilles des rentiers AI. J'ai surtout l'impression qu'ils ne leur reste plus grand-chose depuis pas mal de temps en résumé...

... il nous reste encore l'Espoir

Pourtant, la crise a été commentée par les personnes fréquentant notre centre d'accueil. Dans un premier temps, elle ne les concernait pas, cette crise d'actionnaires, de banquiers, de riches en fait. Puis, certains ont relevé le fait que les pertes des établissements bancaires étaient bien vite épongées par les citoyens du pays et que les gains eux restaient privés. Cette vision peut être contestée, nuancée, mais elle reflète bien leur fatigue et leur désillusion, leur vision de leur place dans le

monde. Il faut dire que bien avant fin 2008 et la faillite de Lehman Brothers, la réalité des personnes recourant à l'accueil et aux prestations offertes à ACT s'est durcie non par le contenu du quotidien, le manque de projets ou de rêves, mais parce que les « sorties de la précarité » se bouchent. Alors, c'est la crise peut-être aussi depuis quelques temps du côté des professionnels que nous sommes. Pris entre les contraintes budgétaires, les pressions institutionnelles et le fantasme de rentabilité (le mot est lâché) se renforçant du côté des mandataires et les difficultés quotidiennes des personnes qui demandent de l'aide, de l'écoute et un accompagnement de l'autre. Dans ces conditions, comment parler d'insertion sociale, alors que la société leur paraît injuste et si peu encline à la solidarité. Comment leur parler d'insertion professionnelle quand les entreprises fleurons de notre économie licencient. Ou comment les épauler dans l'accès aux soins, au logement, à la citoyenneté... quand leur dossier rejoint inmanquablement le dessous de la pile voire la corbeille à papier. C'est le défi quotidien des éducateurs-trices d'ACT. C'est notre Espoir commun en quelque sorte.

Ceci dit ne noircissons pas le tableau, la crise peut être une chance. Dans la crise, il n'y a pas que des changements douloureux et des remises en question bouleversantes, il y a aussi des opportunités, des éléments de continuité et de création. Au nombre de ceux-ci, nous avons à notre actif, dans cette crise-ci comme dans d'autres, une équipe de professionnels de grande qualité et inventifs au moral d'acier, un comité engagé et la confiance réciproque avec nos partenaires. Et par-dessus tout, une philosophie qui dit encore et encore que les personnes en difficultés sont le centre de nos préoccupations. Ainsi, nos mandats peuvent être redéfinis, nos prestations évaluées et nos pratiques remises en question sans qu'ACT s'écroule. Notre capacité d'adaptation et la qualité de notre travail dépendent de cette conviction : la personne est au centre. Nous devons nous équiper en conséquence et évoluer avec les changements de paradigmes dans l'intérêt commun de l'individu et de la collectivité.

Et ce quelle que soit la « crise »...

Cédric Fazan

3.1 Le Centre

Légère baisse de dossiers et augmentation des suivis...

Lorsque nous avons pris la décision d'externaliser la distribution d'aide alimentaire à ACT, en 2008, nous avons parié sur un investissement plus efficace de nos ressources et une pratique plus proche de nos mandats de base. Pari tenu. Car rapidement, notre décision nous a permis d'investir différemment et plus efficacement nos ressources auprès de nos bénéficiaires « plus classiques ». Ainsi, nous avons pu mettre en place un groupe de parole libre pour les usagers, des plages supplémentaires pour les suivis individuels, les orientations, les consultations de parents des élèves rencontrés lors de nos interventions de prévention en milieu scolaire, les écoutes et orientations de consommateurs intégrés professionnellement, etc. Il faut par ailleurs relever que la trentaine de passages journaliers est stable en regard aux « records » des années précédentes.

Ce pari comportait également une crainte : celle de voir disparaître des bénéficiaires. Des personnes qui sans l'aide alimentaire n'auraient jamais passé le seuil d'ACT (par peur de la stigmatisation, soit parce que la nourriture est parfois le seul moteur de demande d'aide ou le premier, par peur de se mélanger à d'autres populations, etc.). Passé la phase alimentaire, elles ont pour la grande majorité profité de notre aide sur les plans du social et de la santé. Notre crainte s'est réalisée, mais dans la douceur. Celles et ceux qui avaient un lien d'aide et d'écoute avec l'équipe ont pu concrétiser leurs projets. Ceci dit, nous avons bel et bien constaté cette année la fin de cette vague de diminution de dossiers. 10% de moins qu'en 2008. La baisse se fit sentir particulièrement au cours du premier semestre, puis notre façon de travailler a vu de nouveaux bénéficiaires monter à ACT avec des problématiques nouvelles (addictions sans produits, consommateurs insérés, parents d'élèves, employeurs, etc.).

Soulagement de l'arrivée du sleep-in et adaptation à de nouvelles demandes

Lors de notre rapport de l'an passé, nous relayions notre inquiétude de voir l'accès au logement se réduire pour les usagers d'ACT. Nous espérions l'ouverture d'un lieu d'accueil nocturne d'urgence... et c'est fait ! Le Hublot est géré par Caritas et est ouvert à toutes et tous.

Sans domicile fixe, squattant ici et là, chez des amis ou chez des proches pour une nuit ou deux, leurs situations stagnent ou se péjorent. Il paraît évident que le fait de ne pas avoir de logement à soi renforce les éléments déjà présents dans les dynamiques de désinsertion sociale et/ou de dépendances. Ainsi, le découragement, l'identité qui se délite, les relations trop souvent conflictuelles, les délits liés à la consommation, les problématiques administratives sont quotidiens et trouver une issue favorable semble très compromise lorsque la santé est touchée par la galère d'être dans la rue. Quelques 10% des 181 personnes qui ont formulé la demande de suivi à ACT ont eu des difficultés de logement cette année et seuls 3% n'ont aucun papier déposé dans une commune. L'arrivée de nos collègues du Hublot a donc permis à maints d'entre eux de se poser et de pouvoir faire le point. Notre permanence fait écho à l'accueil de nuit du sleep-in.

Les personnes étrangères, souvent en transit, venaient à ACT avec l'indication caduque qu'elles trouveraient de la nourriture au centre. L'information circulait entre utilisateurs du sleep-in. Un peu handicapés par l'impossibilité de communiquer, nous avons donc dû nous adapter et éditer un flyer de ressources régionales pour les besoins de base (nourriture, soins et hébergement) de manière à les orienter vers des structures susceptibles de les aider efficacement.

Reste que, malgré la détente que peut offrir une structure comme le Hublot, l'accès au logement est toujours aussi restreint pour qui cumule les obstacles (être bénéficiaire d'assurances sociales ou de l'assistance, avoir des dettes ou montrer des signes de sa marginalité...). Nous appelons de nos vœux une structure qui puisse faire le pont entre le sleep-in, qui reste de l'urgence, et le marché du logement, qui reste inaccessible. Une structure professionnelle d'apprentissage pour que les individus se réapproprient les règles minimales du « vivre en appartement ». La commune de Vevey, par son service social, planche actuellement sur un projet d'appartements-écoles. Gageons qu'il voie prochainement le jour.

Des bénéficiaires

- 181 dossiers ; 56 femmes et 125 hommes, seul-e ou avec charge de famille, concernés par des problèmes de dépendances et/ou de précarité sociale.
- 1 personne sur 3 a entre 35 et 45 ans et l'âge moyen est « monté » à 43 ans (35 ans en 2008)
- 1 personne sur 20 a moins de 25 ans (1 sur 10 en 2008)
- 93% sont établis sur le canton de Vaud et 85% proviennent des localités de la Riviera (légère augmentation par rapport à 2008 : respectivement 90% et 80%)
- 4% sont sans domicile fixe au 31 décembre 2009 et 10% ont vécu une période dans la rue durant l'année 2009. Nous estimons toujours à ~ 20% les personnes en logement précaire
- 47% d'entre eux vivent du Revenu d'Insertion (inchangé), 34% de rentes de l'Assurance Invalidité (36% en 2008), 7% ont un emploi (-2%, malheureusement toujours aussi précaire), 5% bénéficient des indemnités de l'Assurance Chômage (inchangé), 4% « sont à l'AVS » (+2%) et 3% vivent du soutien de la famille (+2%, via conjoint ou parents)

Des prestations en évolution

- **Prestations « bas seuil » :**
 - 6'289 accueils, soit plus de 30 en moyenne journalière.
 - 214 douches et 126 lessives
 - 1'000 repas et 3 buffets pour 30 personnes
 - 103 soins de base
 - 60 échanges de matériel stérile d'injection et dispensation de message de réduction des risques spécifiquement liés à la consommation de psychotropes

Faire face au changement de modes de consommation

Au-delà des chiffres et des statistiques, notre ambition est de garantir un large accès aux différentes prestations dites « bas seuil ». L'évolution de l'utilisation de notre infrastructure est comparable aux années antérieures. Mais le grand point d'interrogation réside dans la baisse sensible de l'échange de matériel stérile d'injection. Sur le principe, nous devrions sans doute nous réjouir de cette chute vertigineuse tant du nombre de passages, du volume de seringues et de matériel échangés. Malheureusement, nous n'observons pas de baisse similaire en ce qui concerne le nombre de personnes en prise avec une consommation problématique de psychotropes. Que consomment-ils, selon quels modes, connaissent-ils les risques liés à leurs consommations, etc. Autant de questions pour lesquelles nous avons de la peine à récolter des réponses. L'équipe en charge de la réduction des risques a alors imaginé mener un projet d'enquête et de réduction des risques auprès des consommateurs non-injecteurs. Suite à une enquête interne à ACT sur les modes de consommation, il a été proposé à la Coordination cantonale¹ de mettre à disposition des usagers qui le désirent du matériel de sniff et de les faire participer à une enquête sur leurs habitudes en même temps. Cette mini recherche de terrain sera menée en partenariat avec nos collègues de l'UAS et d'AZIMUT de manière à couvrir l'entier de l'Est-vaudois et d'offrir un regard conjoint social et médical.

¹ Coordination cantonale de prévention des maladies transmissibles et d'échange de matériel stérile pour les personnes toxicodépendantes

- **Prestations socioéducatives :**
 - 1'650 entretiens individuels
 - 19 entretiens de couple et 10 de famille
 - 76 entretiens de réseaux formels avec les partenaires socio-sanitaires, administratifs ou judiciaires
 - 693 apprentissages administratifs et 118 aides à la gestion financière
 - 74 informations et orientations sur le dispositif socio-sanitaire, administratif ou judiciaire

Mettre nos compétences au service des usagers et des professionnels

Nous avons misé, fin 2008 déjà, sur un investissement accru des prestations socioéducatives. Le but général poursuivi est de pouvoir, en parallèle à l'accueil et aux prestations « bas seuil » dispensées lors des permanences, accompagner les usagers dans leurs trajectoires d'autonomisation voire d'insertion sociale et/ou professionnelle. Les membres de l'équipe d'ACT comme les bénéficiaires ont su tirer profit de ce changement de pratique. Ainsi, le nombre d'entretiens individuels a augmenté de 50% (1'055 entretiens tous genres confondus en 2008 contre 1'679 cette année). Ces entretiens ont pour but la compréhension de la situation, la stabilisation, le soutien et l'accompagnement dans les démarches d'insertion sociale ou professionnelle.

Parallèlement, le travail en réseau, déjà fondamental dans le passé, se formalise et les réseaux dans les institutions sociales et médicales (résidentiels romands, ambulatoires sociaux ou médicaux, Centres Sociaux, principalement) se multiplient de manière à pouvoir coordonner les actions des uns et des autres, et épauler les professionnels en leur mettant nos compétences professionnelles à disposition tout en accompagnant au quotidien les bénéficiaires sur le terrain. Entre 2008 et 2009, le nombre des réunions de réseau a plus que doublé.

Dans le même esprit d'« équiper » les usagers dans leur autonomisation, nous offrons des prestations d'apprentissage administratif et d'aide à la gestion financière. Le but est de pouvoir progressivement enseigner et accompagner au maximum la personne dans ce qui, parfois, ressemble à un labyrinthe administratif et juridique. Si c'est l'autonomie de la personne qui est visée, il faut également admettre que pour certains l'effet miroir permet de repérer les limites et de les diriger vers des solutions de curatelle ou de tutelle. Ces douze derniers mois, l'aide administrative a progressé de 30% alors que l'aide à la gestion financière s'est réduite d'une quinzaine de dossiers à moins de trois (le nombre de passages pour cette prestation est passé de 337 à 118, soit d'environ 2 par jour à 1 seul quotidiennement). Par ailleurs, nous savons que ce type de prestations varie de manière cyclique en fonction des demandes des usagers, mais également de besoins de soutien des représentants tutélaires et des assistants sociaux.

Des événements communautaires clé

La Journée Internationale de la Femme (8 mars) a été fêtée cette année par les femmes et par les hommes d'ACT. L'entier de l'équipe s'est mobilisé pour accompagner les usagers et usagères du centre. Ainsi, les hommes ont, par le biais d'un atelier de création artistique exprimé leur vision de la femme. Alors que de leur côté, les femmes effectuaient le même travail au moyen de photographies. Les productions ont été exposées sur les murs d'ACT et une fête a été organisée pour tous. Les hommes ont été invités par les femmes à effectuer des danses traditionnelles sur un accompagnement de guitare improvisé par nos musiciens « maison ». Une magnifique façon de créer la rencontre, comme peut-être seules les femmes savent le faire... à voir et à suivre.²

Le 1^{er} décembre 2009, journée de solidarité avec les malades atteints par le VIH/SIDA et leurs proches. Pour la deuxième année, le tandem de réduction des risques a collaboré avec nos collègues de l'UAS pour tenir un stand au marché de Vevey. L'objectif de sensibilisation et de rencontre de la

² La Journée internationale de la Femme 2008 a fait l'objet d'une contribution intégrée dans un article de Marie-Louise Ernst pour une publication de la Croix-Rouge suisse. Mirta Kuhn Zolecio et Christel Richoz (2009), *Processus et mise en place d'une activité communautaire dans une perspective genre*, in Gesundheitskompetenz - Zwischen Anspruch und Umsetzung, Schweizerischen Roten Kreuz, 157-165, Zurich : Seismo Verlag

population est atteint et pour les usagers d'ACT se fut une occasion de partager autour de cette question toujours en suspens.

ACT sans fumée pas sans fumeurs. Le directeur, craignant une exclusion supplémentaire des plus marginalisés de notre société, émettait beaucoup de résistance dans la mise en place de cette mesure pourtant inexorablement obligatoire. Ce sont l'équipe et particulièrement notre infirmière qui surent le convaincre. Les arguments ne manquaient pas : santé des collaborateurs-trices, promotion de la santé auprès des usagers en matière de tabac au même titre que d'autres produits, respect du cadre légal, etc. Des mesures d'accompagnement ont été proposées à l'équipe et aux usagers. Le Cipret Vaud a alors mis à disposition des panneaux explicatifs et un de leurs collaborateurs est venu un après-midi répondre aux questions de chacun. Un cendrier a été fixé à l'extérieur du bâtiment. Les résultats sont assez convaincants : les derniers fumeurs de l'équipe ont cessé leurs consommations de nicotine, plusieurs usagers ont tenté l'expérience, certains avec succès et l'air des permanences est, il faut bien l'avouer, plus agréable. Un point pour l'infirmière... et le Cipret.



Photo de bénéficiaire d'ACT par José Winkler, stagiaire HES 2009

La campagne nationale HCV, Hépatite C. Coordonnée par Infodrog, cette campagne de « sensibilisation » vise spécialement la question du dépistage et du traitement. Une fois encore, c'est au duo de réduction des risques que nous devons la transmission d'informations à l'équipe, l'affichage, les animations et les discussions autour de ce thème de santé avec les usagers.

Noël et Nouvel An. Comme chaque année, l'équipe ouvre les portes d'ACT pour que chaque personne puisse vivre un moment de convivialité et de chaleur. Notre cuisinier a saisi ces occasions pour faire le cadeau de deux repas d'exception, dont un buffet de Noël somptueux.

3.2 L'Espace d'Initiation Culinaire - Piment Rouge

Né en 2006, Piment Rouge répond à un double objectif : augmenter la santé par une alimentation saine et donc réduire les risques sanitaires et offrir l'opportunité à des personnes désinsérées de reprendre contact avec le monde du travail. Piment Rouge se veut une structure adaptable aux projets et à l'état de l'individu, aux conditions de travail agréables et légères³. La construction de cet espace à deux voix, avec le conseiller en insertion de Vevey, M. Pierre-Yves Vonlanthen, est un de ses principaux atouts. Le projet est adapté aux réalités de l'insertion sociale et professionnelle pour des bénéficiaires du Revenu d'Insertion et offre une passerelle vers des mesures d'insertion professionnelle qualifiantes.

³ Les constats sont simples : pour les personnes dépendantes et/ou en difficultés sociales, l'alimentation n'est pas une priorité, partager un repas est un levier d'insertion sociale et les mesures d'insertion actuelle, bien qu'individualisées, sont hors d'atteinte pour nos usagers.

Il faut noter que sur la vingtaine de personnes passées à Piment Rouge depuis le début de l'aventure, les 2/3 n'avaient aucune formation et étaient sans emploi depuis 5 ans en moyenne. À relever également, que seules 2 femmes ont profité de cet espace.

Nous aidons les individus en rupture professionnelle à se projeter dans une dynamique d'insertion et aussi à se tester dans un atelier souple et sans stress. Ainsi, le volume horaire est gérable, même pour quelqu'un qui n'a pas travaillé depuis longtemps. Lors de ces deux jours hebdomadaires, le temps est flexible (démarrage entre 8h et 9h), mais la personne s'engage à effectuer les 5 heures que durent la confection du repas, le service et les rangements.

Nous offrons également un soutien socioéducatif en parallèle au travail en cuisine accompli par notre chef, M. Hausser. De plus, par nos connaissances des réseaux, nous orientons les bénéficiaires qui le nécessitent vers les structures de traitement ambulatoires ou résidentielles, ainsi qu'auprès des entreprises d'insertion professionnelle du canton.

Pour 2010, il nous faudra pour répondre aux demandes croissantes du Centre Social Intercommunal veveysan assurer les financements par des partenariats publics et privés.

- 900 repas confectionnés et servis⁴
- 4 buffets
- 4 bénéficiaires en cuisine cette année
- 1 bénéficiaire du CSR de Vevey pendant 3 mois en mesure d'insertion sociale individuelle
- Un partenariat fructueux avec Les Tables Suisses section Vaud

3.3 Le TSHM–Travail Social Hors Murs

- 120 contacts dans la rue en moyenne chaque mois, 1'435 contacts en 2009
- 724 entretiens individuels (440 en 2008, soit +60%)
- 18 entretiens de couple ou de famille (prestations investies en 2009)
- 241 orientations et informations (300 en 2008)
- 34 réseaux et visites en hôpital ou prison (prestations investies en 2009)
- 61 aides administratives (quatre fois moins qu'en 2008)

La mise sur pied en 2008 du tandem TSHM, Christel Richoz et Patrick Dolt, sur l'ensemble du territoire de la Riviera a permis d'investir davantage sur les pôles du travail socioéducatif individuel, collectif et communautaire. On le constate les demandes d'aides administratives diminuent au profit de prestations moins informatives, mais davantage socioéducatives. Les entretiens individuels, de couple et de famille sont saisis par les personnes rencontrées hors des murs de l'institution.

Par ailleurs, les éducateurs rencontrent fréquemment les bénéficiaires du centre d'accueil. Il ne s'agit nullement de doublon, car le comportement de ces mêmes personnes diffère largement qu'elles soient au centre, chez elle ou dans l'espace publique. Que ce soit par les différents environnements, les règles des lieux, les consommations, les positionnements de chacun s'en trouvent modifiés voire enrichis. Les éducateurs doivent faire preuve de finesse et d'un positionnement professionnel adapté au fait que la référence aux murs s'estompent pour les laisser seule référence face aux individus en difficultés.

⁴ Les repas non servis sont stockés et servent de dépannage pour les usagers dans le besoin.

Et c'est aussi une approche communautaire :

- Une participation à la vie communautaire
 - Projet de développement du quartier Général-Guisan
- Une action de prévention de la consommation abusive et de réduction des risques lors du Montreux Jazz Festival
- Une participation à la vie publique et professionnelle
 - Table ronde (Montreux)
 - Groupe guidance (Montreux)
 - Forum Jeunesse Riviera (régional)
 - Travailleurs Sociaux de Proximité (vaudois)
 - Travailleurs Sociaux Hors Murs (romands)



Photo de bénéficiaire d'ACT par José Winkler, stagiaire HES 2009

3.4 PrévACTION

Quelques chiffres pour l'année scolaire 2008-2009 :

- 5 écoles les établissements secondaires de Blonay, La Tour-de-Peilz, Montreux, Corsier et Bex
- 52 classes de la 6^{ème} à la 9^{ème} tous niveaux confondus
- Plus de 1'000 élèves
- Près de 500 heures de préparation avec les groupes santé et les élèves

Et c'est aussi :

- L'école hôtelière de Glion – GIHE
- 2 Welcome days
- 250 étudiant-e-s

Cette année scolaire appelle les trois commentaires suivants :

Partenariat avec l'ODES

Depuis quelques années, le canton de Vaud désire harmoniser les pratiques de prévention de la dépendance et de promotion de la santé au sein des établissements scolaires. L'Office Des Ecoles en Santé (ODES) est né de cette volonté et dépend de deux départements, celui en charge de la formation (DFJC) et celui en charge de la santé publique (DSAS). En 2009, nous avons rencontré à plusieurs reprises l'ODES pour échanger nos visions et pratiques en matière de prévention scolaire. Un accord s'est dessiné et ACT fera partie des partenaires de terrain dans le cadre du programme de prévention scolaire. Reste encore à travailler les questions incontournables de contenu, de territoire d'action et de financement. Ces éléments font partie des négociations avec nos mandataires que sont, pour la prévention, au plan cantonal le Service de Santé Publique et au plan régional la Région d'Action Sociale.

PrévACTion à Bex

D'entente avec la Région d'Action Sociale, le Service de Santé Publique et nos collègues du Chablais vaudois, nous avons répondu cette année à une sollicitation extra régionale de manière exceptionnelle. En effet, la municipalité de Bex nous a mandatés pour accompagner les enseignants, les membres du groupe santé et les élèves de 8^{ème} pour une période de deux ans. Le but est de renforcer les connaissances des enseignants et de revisiter les pratiques dudit collège d'une part, et de l'autre offrir une animation de prévention des consommations abusives et de renforcement des ressources des élèves lors du camp de ski. Nous avons rencontré les adultes de l'école et préparé les interventions. Nous nous réjouissons de mener cette expérience avec eux et leurs élèves durant le mois de janvier 2010.

Interventions à l'école hôtelière de Glion

Lors de nos interventions à l'école hôtelière de Glion, nous avons pu répondre aux questions, parfois très techniques et précises, des étudiants. La plupart sont étrangers et appréhendent la réalité helvétique. Les journées d'accueil sont l'occasion de partager leurs pratiques de consommation, de pouvoir rappeler les bases légales en Suisse et de les informer des risques liés à l'abus de substances. L'an prochain nous sommes attendus avec nos collègues de la FVA pour des ateliers de réflexion sur la thématique de la gestion de l'alcool et d'autres produits dans le cadre professionnel. Un défi intéressant que de discuter des paradoxales questions de prévention et de responsabilité professionnelles avec des étudiants qui sont destinés à gérer des établissements pour lesquels la vente d'alcool est un des principaux revenus.

Merci à tous nos partenaires avec lesquels nous collaborons régulièrement

- Animation jeunesse de La Tour-de-Peilz
- Animation jeunesse de Montreux
- Animation jeunesse de Vevey (Equinox et GinkGo)
- ASVOVA, Association Vaudoise des Organisation offrant des Prestations dans le domaine des Dépendances et l'ensemble de ses membres
- Les autorités des communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux et Chexbres
- Les autorités de la commune de Bex
- AVMCT, Association Vaudoise des Médecins Concernés par la Toxicomanie
- Caisse d'Épargne de Vevey
- Comité et les membres de l'Association de Prévention et de Lutte contre la Toxicomanie
- Conseil d'Établissement de Vevey
- CRIAD, Coordination Romande des Institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des Addictions et l'ensemble de ses membres
- Caritas
- Les Cartons du Coeur
- Commission Prévention Riviera
- CSI Vevey, Centre Social Intercommunal de Vevey
- CSI Montreux, Centre Social Intercommunal de Montreux
- CSR Bex, Centre Social Régional de Bex
- Les écoles de la Riviera, leurs directions, leurs groupes santé, leurs enseignants et leurs élèves
- L'Etape
- Espace Femme d'Appartenances
- FJR, Forum Jeunesse Riviera
- Fondation de Nant
- Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs
- Fondation Casino Barrière, Montreux
- GIHE, Glion Institute of High Education
- GREA, Groupement Romand d'Etudes sur les Addictions
- Groupe Guidance de Montreux
- Infodrog
- ISPA, Institut Suisse de Prévention contre l'Alcoolisme
- Loterie Romande
- Médecins privés de la Riviera
- Montreux Jazz Festival
- ODES, Office Des Ecoles en Santé
- OFAS/AI, Office Fédéral des Assurances Sociales/ Assurance Invalidité
- OSEO, Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière
- OTG, Office du Tuteur Général
- Pharmaciens de la Riviera
- Police Riviera et ses agents de prévention
- Profa
- RAS, Région d'Action Sociale
- Rel'ier (et ses plateformes d'échange)
- Rotary Vevey-Montreux
- SSP, Service de Santé Publique
- Table ronde de Montreux
- Tables Suisses
- Unité Ambulatoire Spécialisée

Un grand merci également à tous ceux que nous aurions pu oublier de mentionner dans cette liste.

5. Bilans & Compte d'exploitation 2008

5.1 Bilans comparés 2008 et 2009

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2008 ET 2009

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2009	31.12.2008		31.12.2009	31.12.2008
<u>Liquidités</u>			<u>Fonds étrangers exigible à court terme</u>		
Caisses ACT	2'541.30	4'212.10	Créanciers AVS, LAA	16'823.35	9'554.95
Comptes postaux ACT (centre, Piment rouge)	16'763.99	3'967.47		16'823.35	9'554.95
Compte postal	66'748.74	56'698.29			
Banques	90'643.35	106'499.69	<u>Comptes de régularisation</u>		
Banque – Fonds Suzel Schmitt	63'224.20	63'019.39	Passifs transitoires	10'582.10	4'880.70
	239'921.58	234'396.94	Don LoRo à utiliser	3'647.75	5'963.15
			Don Casino Barrière à utiliser	16'000.00	---
<u>Réalisables</u>			Avances sur subventions fédérales	50'000.00	60'000.00
Impôt anticipé	1'717.50	1'503.04	Provision pour fluctuation titres	10'114.86	14'258.25
Titres	95'911.53	115'043.81		90'344.71	85'102.10
	97'629.03	116'546.85			
			Total fonds étrangers	107'168.06	94'657.05
<u>Compte de régularisation</u>			<u>Fonds propres</u>		
Actifs transitoires	10'074.75	1'216.45	<u>Fonds réserve</u>		
			Fond Suzel Schmitt	51'804.60	51'804.60
Total actifs circulants	347'625.36	352'160.24	Fond réserve général	50'000.00	50'000.00
				101'804.60	101'804.60
<u>Actifs immobilisés</u>					
Mobilier ACT	1'500.00	2'600.00	Capital	140'152.70	158'298.59
Total actifs immobilisés	1'500.00	2'600.00	Total fonds propres	241'957.30	260'103.19
	349'125.36	354'760.24		349'125.36	354'760.24

5.2 Bilans comparés 2004 et 2005

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2004 ET 2005

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2005	31.12.2004		31.12.2005	31.12.2004
<u>Liquidités</u>			<u>Fonds étrangers exigible à court terme</u>		
Caisses ACT	4'730.80	5'245.30	Créanciers (impôt source)	4'679.65	4'057.65
Compte postal ACT	15'975.82	4'342.62	Créanciers AVS, LAA	1'962.55	---
Compte postal Association	142'419.16	25'700.96		6'642.20	4'057.65
Banques	212'676.30	284'138.55	<u>Comptes de régularisation</u>		
Banque – Fonds Suzel Schmitt	72'155.45	71'950.85	Passifs transitoires	4'622.70	13'165.30
	447'957.53	391'378.28	Don Rotary Club à utiliser sur 2006	3'000.00	---
			Avances sur subventions fédérales	220'000.00	280'000.00
<u>Réalisables</u>				227'622.70	293'165.30
Impôt anticipé	675.50	344.78	Total fonds étrangers	234'264.90	297'222.95
	675.50	344.78			
<u>Compte de régularisation</u>			<u>Fonds propres</u>		
Actifs transitoires	49'151.35	156'042.30	<u>Fonds réserve</u>		
Total actifs circulants	497'784.38	547'765.36	Fond Suzel Schmitt	71'804.60	71'804.60
<u>Actifs immobilisés</u>			Fond réserve général	50'000.00	50'000.00
Mobilier ACT	4'000.00	8'400.00		121'804.60	121'804.60
			Capital	145'714.88	137'137.81
Total actifs immobilisés	4'000.00	8'400.00	Total fonds propres	267'519.48	258'942.41
	501'784.38	556'165.36		501'784.38	556'165.36

5.3 Compte d'exploitation comparé pour les exercices 2009 et 2008

CHARGES				PRODUITS			
	2009	Budget 2009	2008		2009	Budget 2009	2008
Salaires personnel éducatif	522'532.75	516'231.00	496'047.60	Subvention fédérale	148'188.50	143'800.00	143'896.80
Salaires stagiaires	12'874.10	8'034.00	12'320.55	Subvention cantonale	217'500.00	217'500.00	217'500.00
Salaires personnel de maison	8'016.20	8'600.00	7'859.10	Subventions communales			
Salaires personnel "Projet Piment Rouge"	23'285.30	19'070.00	22'814.70	RAS-Riviera	331'403.50	323'500.00	324'609.65
Charges sociales	107'969.75	99'778.00	116'454.65				
Total charges du personnel	674'678.10	651'713.00	655'496.60	Total subsides	697'092.00	684'800.00	686'006.45
Loyers et charges des locaux d'ACT	26'353.75	28'000.00	27'622.60	Dons divers	1'703.05	1'000.00	610.00
Téléphones, redevances Billag	5'532.20	7'000.00	6'436.65	Rémunération PF-Stage	7'930.00	7'000.00	7'650.00
Assurances choses et RC	770.20	1'000.00	821.25	Cotisations	1'880.00	2'000.00	2'115.00
Frais compte postal et comptes bancaires	232.33	100.00	292.82	Remboursement d'assurances et divers	6'989.55	---	23'247.95
Frais de ports	529.70	1'000.00	1'388.05	Participation des usagers	2'692.00	---	2'677.90
Frais de repas et collations	346.10	2'000.00	1'328.40	Intérêts créanciers	641.54	500.00	3'118.92
Frais de bureau et informatique	10'484.95	11'500.00	11'957.40	Soutien projet "EIC"	11'200.00	---	13'200.00
Indemnité comités et frais fiduciaire	3'800.00	4'300.00	3'050.00	Recettes interventions ACT, locations	6'130.00	1'500.00	2'573.20
Entretien des locaux, matériel	1'259.35	2'000.00	2'591.08	Plus-value sur titres	4'292.33	---	---
Frais de déplacements	3'237.80	---	2'488.60	Utilisation réserve "avance OFAS"	10'000.00	---	40'000.00
Frais de formation financés par Casino Barrière	9'000.00	---	---	Utilisation don Casino Barrière	9'000.00	---	---
Frais de formation continue	9'342.17	9'000.00	11'522.40	Total des autres produits	62'458.47	12'000.00	95'192.97
Frais d'animation et travail de proximité	12'446.04	19'600.00	18'930.62				
Charges projet "Piment Rouge"	9'555.10	---	---				
Frais de véhicule	5'017.05	4'000.00	5'137.05				
Frais divers	4'011.52	---	14'450.80				
Moins-value sur titres	---	---	15'758.15				
Amortissement mobilier	1'100.00	2'000.00	1'774.00				
Total des autres charges	103'018.26	91'500.00	125'549.87				
Résultat de l'exercice	-18'145.89	-46'413.00	152.95				
Sommes égales	759'550.47	696'800.00	781'199.42	Sommes égales	759'550.47	696'800.00	781'199.42

6. Rapport des vérificateurs

Association pour la Prévention et la Lutte contre la Toxicomanie

Comptes 2009 – Rapport des Vérificateurs

Conformément au mandat qui a été confié lors de la dernière Assemblée Générale du 4 mai 2009, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association pour la Prévention et la Lutte de la Toxicomanie pour **la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009**.

Notre travail s'est particulièrement porté sur la **justification des différents postes d'actifs et de passifs** composant le Bilan. Nous avons également contrôlé, **par sondage**, le bien-fondé des **produits et des charges** du compte d'exploitation.

Aussi, sur la base des pièces qui nous ont été présentées, et en faisant toutefois les réserves d'usage pour le cas où certains faits ou documents n'auraient pas été portés à notre connaissance, **nous pouvons certifier que les chiffres du compte d'exploitation ainsi que du bilan sont exacts**.

Le total du **Bilan**, arrêté au 31 décembre 2009, s'élève à **CHF 349'125.36** (CHF 354'760.24 en 2008), alors que le **compte d'exploitation**, présentant un total de produits de **CHF 759'550.47** (CHF 781'199.42 en 2008) et un total de charges de **CHF 777'696.36** (CHF 781'046.47 en 2008) fait apparaître, pour l'exercice écoulé, une **perte de CHF 18'145.89** (bénéfice de CHF 152.95 en 2008).

Après enregistrement du résultat, le **Capital** figurant au passif du bilan passe donc de CHF 158'298.59 au 1^{er} janvier 2009 à **CHF 140'152.70** au 31 décembre 2009.

Nous tenons à remercier la Société de Contrôle Fiduciaire SA et tout particulièrement Mme Anita Pocket, trésorière, pour l'excellente tenue de la comptabilité de l'Association et pour la clarté et la précision de ses explications.


En conclusion, nous vous recommandons, Mesdames, Messieurs les membres présents de bien vouloir :


1. **Approuver les comptes 2009** tels qu'ils vous sont présentés
2. **Donner décharge** à la Trésorière et aux vérificateurs des comptes
3. **Prendre acte** du présent rapport.

Les vérificateurs des comptes 2009

Commune de St-Légier – La Chiésaz

Commune de Corsier-sur-Vevey


Stéphane Roulet
Boursier communal


Benoît Demierre
Boursier communal

Vevey, le 1er mars 2010

7. Budget 2010

1. Dépenses		
D1	CHARGES LIEES AUX ACTIVITES DU CENTRE	39'633.00
	Charges "Centre"	14'000.00
	Charges "Prevention primaire"	1'600.00
	Charges "Education de rue"	4'000.00
	Charges "Espace d'Initiation Culinaire"	20'033.00
D2	CHARGES RELATIVES AU PERSONNEL	648'806.00
	Salaires	524'125.00
	Salaires stagiaires	12'580.00
	Charges sociales	103'101.00
	Supervision, séminaires	9'000.00
D3	FRAIS D'EXPLOITATION	47'784.00
	Loyer	24'000.00
	Electricité, gaz	4'000.00
	Entretien des locaux	1'000.00
	Salairé femme de ménage	8'684.00
	Aménagements intérieurs	1'000.00
	Frais informatique, maintenance	4'000.00
	Frais de véhicule	3'000.00
	Intérêts bancaires	100.00
	Amortissements	2'000.00
D4	FRAIS D'ADMINISTRATION	24'800.00
	Fournitures de bureau	2'000.00
	Frais de port et CCP	1'000.00
	Téléphones	7'000.00
	Abonnements, cotisations	4'000.00
	Frais de bureau divers	2'000.00
	Annonces, imprimés	1'500.00
	Frais de représentation, frais du comité	2'000.00
	Assurances d'exploitation	1'000.00
	Honoraires fiduciaire	3'000.00
	Indemnités membres du comité	1'300.00
TOTAL DES CHARGES		761'023.00
2. Recettes		
R1	SUBVENTIONS DIVERSES	699'300.00
	Subvention santé publique (ct Vaud)	217'500.00
	Subvention CRIAD (Confédération)	143'800.00
	Subvention des communes	331'000.00
	Indemnités PF	7'000.00
R2	PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	5'000.00
	Produits financiers	500.00
	Cotisations	2'000.00
	Dons	1'000.00
	Expertises	1'500.00
	Indemnités assurances (APG, LAA)	---
	Dissolution provision OFAS	---
TOTAL DES PRODUITS		704'300.00
3. Déficit budgété [CHF] :		-56'723.00